PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska que :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 10 novembre 2026, le conseil a adopté le « **calendrier qui fixe le jour et l'heure des séances ordinaires du conseil pour 2027** »

La tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année **2027** débutera à **19 h au 531 rue de l'Église Sud** :

- 12 janvier
- 9 février
- 9 mars
- 13 avril
- 11 mai
- 8 juin
- 13 juillet
- 10 août
- 14 septembre
- 12 octobre
- 9 novembre
- 14 décembre

2. **Avis public est en outre donné** que ce calendrier est actuellement aux endroits prévus à cette fin par le conseil municipal.

DONNÉ À SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA, CE 11e JOUR DE NOVEMBRE 2026.

Cédric Lauzon
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

- Date des séances ordinaires du conseil municipal pour 2027 -

Je soussigné, Cédric Lauzon, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 11e jour de novembre 2026 entre 9 h et 12 h. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11e jour de novembre 2026.

Cédric Lauzon
Directeur général et greffier-trésorier